

Lignes directrices pour l'appel à candidatures

pour les porteurs de projet

4ème édition de BlueInvest Africa

Automne 2026, Le Cap – Afrique du Sud



**BLUE
INVEST
AFRICA**
 **SOUTH AFRICA**

#BlueInvestAfrica

SOUTH AFRICA.





1 Qu'est-ce que BlueInvest Africa ?

BlueInvest Africa est une initiative de l'Union européenne qui soutient les entrepreneurs africains développant des solutions durables dans le cadre de l'économie bleue.

L'économie bleue comprend des activités issues de secteurs traditionnels et émergents liés aux océans, aux mers, aux côtes et aux eaux intérieures, telles que la pêche, l'aquaculture, les énergies renouvelables, les services maritimes, les ports, le tourisme, les biotechnologies, l'intelligence artificielle appliquée à l'océan et les solutions fondées sur la nature.

BlueInvest Africa met en relation les entreprises africaines avec des investisseurs européens et africains, des institutions financières de développement et des partenaires de l'écosystème afin d'accélérer leur croissance durable et leur préparation à l'investissement.

Les éditions précédentes ont eu lieu aux Seychelles (2022), au Kenya (2024) et au Togo (2025), permettant aux PME africaines du secteur océanique de présenter leurs solutions et d'augmenter leurs chances d'obtenir des financements.

La **4ème édition de BlueInvest Africa** se tiendra au **Cap, en Afrique du Sud, en automne 2026**. L'événement sera organisé en partenariat avec le gouvernement de la République d'Afrique du Sud.

Au-delà de cet événement annuel, BlueInvest Africa est une communauté. Rejoignez-nous sur <https://www.linkedin.com/groups/14605645>.

Plus d'informations sur <https://blueinvestafrica.eu/>

2 Qui peut postuler et pourquoi

Les principaux objectifs de BlueInvest Africa sont de favoriser les **relations d'affaires**, de créer des opportunités pour établir un **réseau de partenaires potentiels**, de présenter des **projets commerciaux concrets** sur le terrain et de faciliter l'échange de **bonnes pratiques** et d'**idées novatrices**.

Jusqu'à **30 entreprises** seront sélectionnées pour présenter leur projet lors de l'événement devant un public estimé à plus de 250 délégués, ainsi que des participants en ligne originaires d'Afrique et d'Europe, grâce à la diffusion en ligne en direct.

Le **public visé** par cet événement est le suivant :

- Le **secteur privé**, qui englobe les jeunes entreprises africaines engagées dans l'économie bleue, y compris les petites entreprises.
- **Des institutions financières internationales, régionales et nationales** et des investisseurs privés.
- Les organisations internationales, nationales et régionales, en particulier les **plateformes d'entreprises privées** dans les différents pays.
- **Institutions de recherche, incubateurs et pionniers** opérant uniquement dans le secteur privé.

Cet **appel à candidatures** s'adresse aux **entreprises africaines enregistrées** et déjà engagées dans différents secteurs de l'économie bleue, notamment les start-ups. Elle vise également à impliquer les **Micro, Petites, et Moyennes Entreprises (MPME) africaines** officiellement **établies dans un pays africain** et qui possèdent des idées innovantes susceptibles d'être développées commercialement sur le marché africain. Les candidatures de **femmes, de personnes à mobilité réduite ainsi que de jeunes entrepreneurs** sont vivement encouragées.

afin de favoriser l'inclusion et la diversité.

Vous trouverez ci-dessous les critères et la procédure de sélection, l'objectif étant d'**identifier des entrepreneurs innovants et de sélectionner des présentateurs compétents** qui participeront à **BlueInvest Africa 2026 – Afrique du Sud**.

Les "porteurs de projet" représentant des sociétés ou des entreprises seront sélectionnés comme suit : Après la date limite de dépôt des candidatures, toutes les soumissions sont d'abord vérifiées pour s'assurer qu'elles sont éligibles et complètes. Seules les candidatures qui répondent aux exigences formelles (critères d'éligibilité, documents requis et exhaustivité) passent à l'étape d'évaluation.

Les candidatures éligibles seront ensuite évaluées et notées par des évaluateurs indépendants selon quatre critères : **impact et vision, modèle économique, maturité technologique et capacité de l'équipe**. Sur la base de ces notes, 30 entreprises sont sélectionnées pour présenter leur projet lors du BlueInvest Africa 2026. La sélection finale est validée par la Commission européenne. La sélection est compétitive et le fait de remplir les critères d'éligibilité ne garantit pas la sélection. Plus d'informations à l'annexe III.

Les porteurs de projet sélectionnés bénéficieront des avantages suivants :

- **Présenter leur projet**, leur idée d'entreprise, leur produit ou leur service **sur scène** à l'occasion de l'événement susmentionné au Cap, **en Afrique du Sud**.
- S'engager dans des interactions en face à face avec des **investisseurs publics et privés** dans le but de conclure des accords et d'obtenir un soutien financier pour leur entreprise ou leur projet.
- **Séances d'entraînement (coaching)** et de **mentorat**, en groupe ou sur une base individuelle, conçues pour les préparer à leur présentation.
- Entrer en contact avec d'autres porteurs de projets africains activement engagés dans des initiatives bleues.
- Promotion de leurs histoires et de leurs projets par le biais de divers médias et plateformes de médias sociaux.

Le « *pitch* » est une **présentation dynamique** d'une durée de 4 à 5 minutes, offrant un **aperçu concis du projet d'une entreprise**, présentée en anglais ou en français. Dans cette présentation, vous exposerez le concept de base du projet, le produit ou le service qu'il implique, sa fonctionnalité et son objectif, sa proposition de valeur, le marché ciblé, son caractère unique et innovant, les coûts associés à la conception, à la production et à la livraison, ses aspects de durabilité et l'investissement nécessaire, consistant à énumérer les détails-clé du projet d'entreprise.

3 Quels projets sont éligibles

Les projets relevant des secteurs suivants ne sont pas éligibles :

- **Les projets qui mettent en danger les écosystèmes marins et terrestres** : Les projets principalement axés sur des activités qui constituent une menace pour les écosystèmes ne peuvent être pris en considération.
- **Projets mettant en péril les communautés autochtones** : Les projets qui mettent en péril la vie traditionnelle et les communautés des populations autochtones ne sont pas éligibles.
- **Projets liés à des activités illégales et criminelles** : Les projets associés ou liés à des activités criminelles telles que le trafic d'êtres humains et d'animaux, la maltraitance des enfants et des

femmes, la violence, la drogue, les armes, le trafic de tabac et d'autres pratiques illégales similaires sont exclus de l'éligibilité.

- **Projets impliquant une coopération civilo-militaire et des questions de défense** : Les projets liés ou concentrés sur des activités associées à la coopération civilo-militaire et aux questions de défense ne sont pas éligibles.

Les candidats sélectionnés en réponse à cet appel doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Les candidats doivent être des **micro, petites ou moyennes entreprises** (voir définition ci-dessous).
- Ils doivent être **légalement enregistrés** et **exercer leurs activités dans un pays membre de l'Union africaine**, leurs principales activités commerciales étant menées sur le continent.
- Ils doivent exercer leurs activités dans les secteurs de **l'économie bleue** (voir tableau ci-dessous).
- Ils doivent intégrer des considérations de **durabilité** dans leur modèle commercial, leur production, leur distribution, leur prestation de services ou le cycle de vie de leurs produits.

NB : Les organisateurs mettront tout en œuvre pour assurer une représentation équilibrée des différentes régions d'Afrique. Les candidatures de femmes, de personnes à mobilité réduite ainsi que de jeunes entrepreneurs sont vivement encouragées, afin de favoriser l'inclusion et la diversité.

Statut de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise (MPME) :

La société ou l'entreprise doit être qualifiée de **Micro, Petite et Moyenne Entreprise (MPME)**, conformément à la définition énoncée dans la recommandation 2003/361 de l'UE, répondant aux critères suivants :

Catégorie d'entreprise	Effectif du personnel	Chiffre d'affaires ou Taux de croissance annuel composé (TCAM)
De taille moyenne	< 250	≤ 15 millions d'euros ou ≤ 5%
Petit	< 50	≤ 2 millions d'euros ou ≥ 10%
Micro	< 10	≤ 0.5 millions d'euros ou ≥ 25 %

Ces plafonds ne s'appliquent qu'aux chiffres des entreprises individuelles. Une entreprise qui fait partie d'un groupe plus important ou d'une holding doit également inclure les effectifs, le chiffre d'affaires et le TCAM de ce groupe.

Les critères suivants doivent être pris en compte en ce qui concerne l'accent mis sur l'économie bleue durable :

Le projet présenté par l'entreprise candidate doit être axé sur un secteur de l'économie bleue, qu'il opère dans une zone marine ou côtière d'Afrique ou dans les eaux intérieures africaines (y compris les fleuves, les lacs et les deltas). Le concept d'économie bleue englobe toutes les activités et tous les secteurs maritimes, traditionnels et émergents. En outre, les projets éligibles doivent intégrer des considérations de durabilité dans leur production, leur distribution, leur prestation de services ou leur cycle de vie. Un alignement fort et explicite sur les **objectifs de développement durable (ODD)** est nécessaire et ne se limite pas à l'impact environnemental : il intègre l'équité sociale, l'inclusion des genres et la participation communautaire, reflétant l'engagement de l'Afrique et de l'Europe en faveur d'une transition bleue juste et inclusive.

Les projets dans les secteurs suivants sont encouragés :

- Pêche et aquaculture ;
- Technologie bio-marine (utilisation des ressources vivantes) ;
- Protection des côtes, solutions d'infrastructures hybrides et basées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et la résilience urbaine/communautaire côtière ;
- Restauration écologique et activités océaniques régénératrices (telles que la réhabilitation des coraux, restauration des mangroves et des herbiers marins, aquaculture régénérative) ;
- Technologies clés génériques et technologies à double usage (telles que la robotique, les capteurs, les matériaux).
- Réduction des déchets marins, notamment des plastiques ;
- Services financiers maritimes (tels que l'assurance, le crédit-bail, etc) ;
- Construction navale ;
- Transport maritime ;
- Entreprises touristiques durables ;
- Solutions numériques et basées sur l'IA pour les océans (telles que l'analyse prédictive, surveillance autonome, systèmes d'alerte précoce, plateformes de données marines, etc.).
- Toutes opérations de conservation des écosystèmes marins aux fins de captation du carbone.

Il est important de noter que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive et que les candidats peuvent également proposer des projets dans d'autres secteurs de l'économie bleue.

Un nombre croissant de technologies initialement développées pour les secteurs terrestres, telles que la robotique, les drones, les capteurs, les matériaux avancés et les outils d'IA, présentent un fort potentiel d'application dans les domaines de la durabilité, de la sécurité, de la surveillance et de la conservation des océans. Ces innovations « à double usage » sont les bienvenues tant que leur application proposée est civile, bénéfique pour l'environnement et conforme aux objectifs de durabilité. Les candidats sont encouragés à expliquer comment ces outils peuvent être adaptés de manière responsable au contexte de l'économie bleue.

4 Informations pratiques (coûts)

Coûts couverts par les organisateurs de BlueInvest Africa

Pour chacune des **30 entreprises sélectionnées**, BlueInvest Africa prendra en charge les frais suivants **pour un (1) représentant désigné uniquement** :

- **Coaching et mentorat**
Participation à des sessions de coaching et de mentorat en ligne pour préparer le pitch, dispensées en groupe et/ou individuellement. Le calendrier sera communiqué à l'avance. La participation à **au moins 65 % des sessions est obligatoire**. Le non-respect de cette exigence peut entraîner l'exclusion des sessions de pitch et de l'événement.
- **Vol international aller-retour**
Un vol aller-retour en classe économique depuis le pays de résidence du lanceur (aéroport international) vers **Le Cap, en Afrique du Sud**.
- **Hébergement à l'hôtel**
Hébergement à l'hôtel au Cap pendant toute la durée officielle de l'événement. Les dates d'arrivée et de départ dépendront des horaires de vol et seront confirmées par les organisateurs.
- **Transferts locaux**
Transferts aéroport-hôtel-lieu de l'événement au Cap pendant la durée officielle de l'événement.
- **Repas pendant l'événement**
Petit-déjeuner (inclus dans l'hébergement) et déjeuner les jours officiels de l'événement

Tous les frais de voyage et d'hébergement pris en charge par BlueInvest Africa seront **réservés et payés**

directement par les organisateurs.

Aucune indemnité journalière (en espèces ou par virement bancaire) ne sera versée.

Coûts non-couverts par les organisateurs de BlueInvest Africa

Les dépenses suivantes restent à la charge du lanceur sélectionné :

- **Frais de passeport, de visa et de vaccin**, y compris les visas de transit si nécessaire
- **Assurance voyage et santé**
- **Repas en dehors des jours officiels de l'événement** et les dîners les jours de l'événement et les repas pendant les jours de voyage
- **Transport du domicile à l'aéroport de départ**
- **Toutes les dépenses personnelles** (par exemple, frais de téléphone, nuits d'hôtel supplémentaires)

Si un pitcher choisit de voyager avec un accompagnateur, **tous les frais liés à cette personne doivent être pris en charge à titre privé**, et la participation des accompagnateurs à l'événement ne peut être garantie.

Remarque importante

Les pitchers sélectionnés sont tenus de s'assurer qu'ils disposent de fonds personnels suffisants pour couvrir toutes les dépenses non incluses ci-dessus et doivent voyager avec des moyens de paiement appropriés (carte bancaire et/ou espèces).

5 Tâches des porteurs de projet

Les porteurs de projet sélectionnés devront remplir les obligations suivantes :

Coaching et mentorat

Les porteurs de projet doivent participer aux sessions de coaching et de mentorat organisées par BlueInvest Africa. Ces sessions sont conçues pour aider à la préparation du pitch et constituent une partie obligatoire du programme.

Présentation du pitch

Les porteurs de projet doivent préparer une présentation **en anglais ou en français**, en suivant les conseils fournis par l'équipe de BlueInvest Africa. Le pitch doit présenter clairement le projet et son business case.

Présence physique

Les porteurs de projets doivent se rendre au **Cap** et présenter leur projet **en personne** lors de l'événement BlueInvest Africa.

Participation à l'événement

Les porteurs de projets sont tenus **d'assister à l'intégralité de l'événement BlueInvest Africa** et de participer activement à ses activités.

Déclaration de disponibilité

Les porteurs de projets doivent signer une déclaration confirmant leur disponibilité et leur engagement à se conformer à toutes les exigences du programme.

Présentateur suppléant

Chaque entreprise doit désigner un représentant suppléant qui pourra remplacer le présentateur principal en



cas de circonstances exceptionnelles (par exemple, maladie ou accident). Le suppléant doit être tout aussi prêt à présenter le projet.

Diffusion et visibilité

Les présentateurs acceptent d'agir en tant qu'**ambassadeurs de BlueInvest Africa** en s'engageant auprès de la communauté BlueInvest Africa et en contribuant à la visibilité de l'événement par le biais de leurs réseaux et canaux de communication.

6 Candidatures et pièces justificatives

Candidature

Les personnes intéressées par le présent appel à candidatures doivent compléter et **soumettre le formulaire de candidature en ligne** au plus tard à la date limite 13 février 2026 à minuit (heure CEST). Le contenu de la candidature en ligne se trouve dans l'annexe I.

Les candidats ont la possibilité de remplir le formulaire en **anglais** ou en **français**.

Si le candidat est présélectionné, des documents seront nécessaires pour finaliser la sélection. La liste des documents requis pour finaliser le processus de sélection est détaillée à l'annexe II.

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter le Secrétariat de BlueInvest Africa, à l'adresse électronique suivante

secretariat@blueinvestafrica.eu



Annex I – formulaire de candidature (à remplir en ligne sur VC4A)

Annex II - liste des documents requis pour compléter le processus de sélection

Annex III - ODD

Annex IV – Processus de sélection – BlueInvest Africa 2026

Annex I – formulaire de candidature (à remplir en ligne sur VC4A)

A/ Informations personnelles :

1. Prénom : [zone de texte d'1 ligne]
2. Nom de famille : [zone de texte d'1 ligne]
3. Adresse géographique : [zone de texte de 2 lignes]
4. Numéro de téléphone : [zone de texte d'1 ligne]
5. Profil des porteurs de projet : Merci de nous donner une description de vous-même en 5 phrases maximum, en prenant en compte votre expérience professionnelle, vos études, vos domaines d'activité, etc. [Texte libre de 250 mots maximum / 1000 caractères (sans espace) maximum]
6. Nom de la personne de la personne suppléante désignée, numéro de téléphone et adresse électronique : [zone de texte d'1 ligne]

B/ Société/Institution que vous représentez :

7. Nom de l'entreprise : [zone de texte de 2 lignes]
8. Adresse de l'entreprise/adresse géographique (avec localisation sur la carte, longitude et latitude) : [zone de texte de 2 lignes]
9. (Veuillez également indiquer si vous avez établi des succursales dans d'autres régions/pays) : [zone de texte d'1 ligne]
10. Courriel : [zone de texte d'1 ligne]
11. Site web de l'entreprise et/ou comptes de médias sociaux (le cas échéant) : [zone de texte de 2 lignes]
12. L'entreprise a été créée en (mois/année) : [liste déroulante avec années à choisir]
13. Numéro d'enregistrement statutaire : [zone de texte d'1 ligne]
14. Structure de l'équipe de l'entreprise : [zone de texte de 2 lignes]
15. Nombre de clients et au choix parmi les deux points suivants : chiffre d'affaires ou taux de croissance annuel composé (TCAM) : [zone de texte de 2 lignes]

C/ Project information:

16. *Dans ce contexte, un "projet" désigne tout produit (par exemple, le développement d'un logiciel ou la création d'un appareil économe en énergie) ou service (par exemple, le traitement de données et la formation) distinct. Ce qui distingue un projet, c'est sa nature non routinière, car il implique des efforts uniques et novateurs.*
17. Titre du projet : [zone de texte de 2 lignes]
18. Contexte et histoire du projet (comment l'idée vous est-elle venue, comment/à partir de quoi le projet a-t-il démarré) : [zone de texte de 400 mots ou 2000 caractères (pas d'espaces)]
19. Résumé (brève description du projet, 10 lignes maximum) : [zone de texte de 400 mots ou 2000 caractères (pas d'espaces)]
20. Quel est le domaine thématique de votre projet ? [Case à cocher devant chaque domaine thématique]
 - Pêche et aquaculture ;
 - Technologie bio-marine (utilisation des ressources vivantes) ;
 - Protection des côtes, solutions d'infrastructures hybrides et basées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique et la résilience urbaine/communautaire

- côtière ;
- Restauration écologique et activités océaniques régénératrices (telles que la réhabilitation des coraux, restauration des mangroves et des herbiers marins, aquaculture régénérative) ;
- Technologies clés génériques et technologies à double usage (telles que la robotique, les capteurs, les matériaux).
- Réduction des déchets marins, notamment des plastiques ;
- Services financiers maritimes (tels que l'assurance, le crédit-bail, etc) ;
- Construction navale ;
- Transport maritime ;
- Entreprises touristiques durables ;
- Solutions numériques et basées sur l'IA pour les océans (telles que l'analyse prédictive, surveillance autonome, systèmes d'alerte précoce, plateformes de données marines, etc.).
- Toutes opérations de conservation des écosystèmes marins aux fins de captation du carbone.
- Autre : veuillez préciser [en cochant cette case, une zone de texte d'une ligne doit s'ouvrir]

Il est important de savoir que BlueInvest Africa ne soutiendra pas les projets centrés sur des activités qui représentent une menace pour les écosystèmes marins et terrestres, les activités qui mettent en danger les modes de vie traditionnels et les communautés des populations indigènes, les projets associés à des activités criminelles telles que le trafic d'êtres humains, l'abus d'enfants et de femmes, la violence, la drogue, projets liés à toute forme de trafic.

21. A quels **objectifs de développement durable des Nations Unies** votre projet contribue-t-il ? [3 choix au maximum :]

ODD	Titre de l'ODD	Sujet	Sous-sujets possibles
ODD 2	Eradication de la faim	Des denrées alimentaires et des aliments pour animaux durables issus de l'océan	Sécurité alimentaire, amélioration de la nutrition, promotion de pratiques durables. Pêche, aquaculture, biotechnologie, approvisionnement durable en poisson, petits producteurs de denrées alimentaires
ODD 7	Une énergie abordable et propre	Le potentiel énergétique des océans pour tous	Une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. Énergies marines renouvelables, connectivité, efficacité énergétique, investissement dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres.
ODD 9	Industrie, innovation et infrastructure	Infrastructure bleue durable	Ports, numérisation, construction navale (y compris de croisière), transport, extraction de sable et de gravier, sécurité et surveillance maritimes, logistique/capacités d'entreposage.

ODD 12	Consommation et production responsables	Circularité et élimination des déchets	Gestion durable et utilisation efficace des ressources naturelles. Démantèlement des plateformes pétrolières et gazières, recyclage des éoliennes et des grands navires, bioplastiques (algues), tourisme responsable, déchets alimentaires, gestion des déchets.
ODD 13	Changement climatique	Océan et climat	Adaptation, atténuation, décarbonisation, élévation du niveau de la mer, transport maritime écologique, solutions fondées sur la nature, gestion des risques de catastrophe.
ODD 14	La vie aquatique	Des océans en bonne santé	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée, gestion des côtes/planification de l'espace marin/gestion intégrée des côtes, dépollution, protection et conservation de la biodiversité, zones marines protégées, connaissance des océans/données marines/observation des océans
	Autre:	Veuillez mentionner ici:	Veuillez mentionner ici et expliquer

22. Quel défi votre projet relève-t-il ? [zone de texte de 400 mots ou 2000 caractères (pas d'espaces)]

23. Quelle est la valeur ajoutée de votre projet ? En quoi est-il différent des solutions concurrentes existantes, le cas échéant ? [zone de texte de 400 mots ou 2000 caractères (pas d'espaces)]

24. Quel est le niveau de préparation technologique de votre projet <https://www.entsoe.eu/Technopedia/trls/> (veuillez fournir des preuves si elles sont disponibles : photos, vidéos, certificats, etc.) : [zone de texte de 400 mots ou 2000 caractères (pas d'espaces)]. Ici, possibilité de télécharger ou d'attacher des photos, une vidéo (or un lien vers une vidéo), un certificat]

25. Votre projet fait-il l'objet de brevets ou d'autres formes de protection de la propriété intellectuelle ? Dans l'affirmative, veuillez fournir des détails (**patents filling /dépôt du brevet**). [zone de texte de 400 mots ou 2000 caractères (pas d'espaces)]

D/ Exposition de votre projet au marché:

26. Votre projet est-il déjà en phase commerciale ? Si oui, sur quels marchés et dans quels pays ? [Choix entre "oui" et « non ». Une fois que vous avez coché "oui", une zone de texte de 50 mots maximum / 250 caractères (sans espaces) doit s'ouvrir]

27. Avez-vous déjà des clients (payants) ? Si oui, lesquels ? [Choix entre "oui" et « non ». Une fois que vous avez coché "oui", une zone de texte de 50 mots maximum / 250 caractères (sans espaces) doit s'ouvrir]

E/ Finacing:

28. Combien d'argent a déjà été levé auprès d'investisseurs et/ou investi dans ce projet ? [Sous cette question, il y a une case intitulée "Levée auprès d'investisseurs" et, à côté, une case pour insérer le

montant approximatif.] [Ensuite, sous 1 case intitulée "investi dans ce projet" et à côté une case pour insérer le montant avec approximation.]

29. Indiquez les investisseurs ou autres actionnaires de votre projet : [zone de texte d'1 ligne]
30. Avez-vous reçu des fonds publics (des institutions de votre pays, des programmes nationaux ou régionaux, de l'UE ou d'autres donateurs internationaux) ? Si oui, de quelle(s) organisation(s) ? [Choix entre "oui" et « non ». Une fois que vous avez coché "oui", une zone de texte de 50 mots maximum / 250 caractères (sans espaces) doit s'ouvrir]
31. Quel type d'investissement recherchez-vous ? [zone de texte d'1 ligne]
32. Montant de l'investissement recherché : [1 case pour les chiffres et un menu déroulant pour les devises internationales (seules quelques-unes qui sont les plus utilisées dans le monde), EUR, USD.]

F/ The pitch

16. Avez déjà pitché devant un panel d'investisseurs ? Si oui, à quelle occasion ? [Choix entre "oui" et « non ». Une fois que vous avez coché "oui", une zone de texte de 50 mots maximum / 250 caractères (sans espaces) doit s'ouvrir]
33. Veuillez télécharger (jusqu'à 3) des documents complémentaires qui fournissent plus d'informations sur votre projet. [Zone de texte où le candidat peut mentionner les noms des documents et un autre bouton pour joindre au maximum 3 documents/fichiers]
34. Tweet pour la promotion (280 caractères maximum). Veuillez noter que si votre candidature est sélectionnée, le texte du tweet **pourra** être utilisé par l'Union européenne pour promouvoir le porteur de projet. [Zone de texte pour maximum 280 caractères]
35. Avez-vous un dispositif/prototype que vous aimeriez présenter lors de la manifestation ? Si oui, veuillez fournir une brève description et indiquer la taille (longueur, largeur, hauteur) ? [Choix entre "oui" et « non ». Une fois que vous avez coché "oui", une zone de texte de 50 mots maximum / 250 caractères (sans espaces) doit s'ouvrir]
36. Toute autre information que vous jugerez utile. [Choix entre "oui" et « non ». Une fois que vous avez coché "oui", une zone de texte de 250 mots maximum / 1000 caractères (sans espaces) doit d'ouvrir]

G/ Autres

37. Afin que ma candidature soit prise en considération, je certifie par la présente avoir lu, compris et accepté les lignes directrices pour l'appel à candidatures (lien vers le document) [Choix entre "oui" et « non »]

H/ RGDP

Déclaration de consentement pour les événements organisés par la Commission européenne, Bruxelles sur le stockage, l'utilisation de données personnelles et/ou d'images et de vidéos.

Sur la base du **règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018** et, lorsqu'il est applicable, du **règlement général sur la protection des données 2016/679**, la protection des données personnelles est une priorité et la présente déclaration explique quelles données relatives aux événements sont stockées et à quelles fins elles sont utilisées.

- Les données personnelles reçues lors de l'enregistrement sont stockées sur les serveurs du contractant et utilisées uniquement à des fins de gestion logistique, de mise en réseau et/ou de statistiques.
- Le contractant utilise des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données contre la falsification, la destruction, la perte ou l'accès non intentionnel ou intentionnel par des personnes non autorisées. L'accès à vos données personnelles est limité au personnel bruxellois de Event Management of Contractor qui a besoin de traiter les données aux fins susmentionnées et qui traitera les informations que vous fournissez de manière appropriée et confidentielle.
- Le contractant est également autorisé à transmettre des données aux organisations/entités suivantes pour qu'elles soient traitées aux fins susmentionnées : le client (et ses organes) au nom duquel le contractant organise l'événement, les agences de voyage, les sociétés de transport et les hôtels, les sous-traitants liés par des contrats relatifs au RGPD (par exemple, les sociétés fournissant un soutien technique et de dépannage pour les événements virtuels). Avant que les données ne soient transmises à d'autres personnes ou institutions en dehors des organisations/entités mentionnées ci-dessus, la personne responsable prendra contact avec les personnes concernées.
- En fonction du type d'inscription, les données suivantes seront collectées : informations obligatoires : sexe, prénom, nom, nationalité, téléphone portable, adresse électronique, nom de l'organisation représentée, département, fonction, téléphone, adresse (rue, code postal, ville, pays), informations de voyage comme le passeport (n°, type de passeport, lieu de délivrance, date d'expiration) ; informations facultatives : exigences alimentaires et médicales (allergies alimentaires, exigences alimentaires, numéro de téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence, état de santé). L'enregistrement audio/vidéo de l'événement et/ou la prise de photos n'est possible qu'avec le consentement explicite de l'intéressé.
- Vos données ne seront pas conservées plus longtemps que ne l'exigent les finalités pour lesquelles elles sont traitées ou qu'il n'est nécessaire de les conserver pour se conformer à des obligations légales. La durée maximale de conservation des données est de 5 ans pour les données à caractère personnel et de 3 mois pour les enregistrements vidéo.
- Aucun cookie ou petit fichier texte n'est stocké localement dans la mémoire cache de votre navigateur lorsque vous visitez la page web d'enregistrement.
- Conformément au **règlement (UE) 2018/1725** et, le cas échéant, au **règlement 2016/679**, vous avez le droit d'obtenir à tout moment de la part des organisateurs des informations complètes sur les données qu'ils détiennent à votre sujet. Pour plus d'informations relatives à la protection des données et/ou pour révoquer ce consentement, vous pouvez contacter [**secretariat@blueinvestafrica.eu**](mailto:secretariat@blueinvestafrica.eu)

☐ Je reconnais avoir lu la déclaration ci-dessus

☐ Je consens à ce que mes données personnelles soient stockées par l'Union européenne, partagées avec les organisations/entités susmentionnées et/ou les participants et visionnées ; les photographies et enregistrements vidéo pris de moi pendant l'événement, sur lesquels je serai clairement identifiable,



peuvent être utilisés dans le cadre des relations publiques de l'Union européenne et/ou du client pour le compte duquel l'événement est organisé, y compris être publiés sur leur site web ou partagés pour la mise en réseau.

[Bouton à cocher devant les 2 derniers paragraphes comme ci-dessus].

[Insérer ici :

Un bouton intitulé " joindre les pièces justificatives"

Sous le bouton "joindre les documents justificatifs", il convient de fournir une explication textuelle telle que : Veuillez télécharger l'extrait du registre du commerce de votre société de présentation, la lettre de désignation en tant que porteur de projet au nom de votre société signée par votre société. L'absence des pièces justificatives requises entraînera l'exclusion de la candidature du concours.]

[Puis un bouton "soumettre". Après avoir cliqué sur le bouton de soumission, un message de confirmation indiquant que le candidat a bien soumis sa candidature, tel que " Merci d'avoir postulé à '#BlueInvest Africa, pour toute autre question, veuillez contacter : secretariat@blueinvestafrica.eu" doit apparaître à l'écran ou dans une fenêtre pop-up.]

¹ Pour plus d'informations sur TRL merci de visiter le lien suivant : [Technology Readiness Levels - ENTSO-E \(entsoe.eu\)](https://www.entsoe.eu/Technology_Readiness_Levels)

Annex II – liste des documents requis pour compléter le processus de sélection

- Déclaration de disponibilité

Document signé confirmant la disponibilité de l'entreprise et de son représentant pour participer au processus de présentation.

- Déclaration sur l'honneur

Confirmation du respect des critères d'éligibilité.

Divulgarion de toutes les sources de financement pertinentes pour le projet ou l'entreprise.

- Preuve d'établissement légal

Extrait du registre du commerce ou certificat délivré par le ministère compétent, servant de preuve que l'entreprise présentant son projet est légalement établie et enregistrée dans un pays africain.

- Certificat de propriété intellectuelle

Une auto-certification garantissant que l'entreprise est propriétaire de la propriété intellectuelle (PI) ou détient des licences exclusives pour la PI présentée.

- Lettre de désignation du présentateur

Une lettre désignant le candidat comme présentateur officiel représentant l'entreprise, dans les cas où le nom du présentateur n'apparaît pas dans les documents juridiques officiels de l'entreprise.

[illegible]

					maximisant l'efficacité. Approches aquacoles régénératrices qui restaurent les écosystèmes tout en produisant des aliments, telles que les systèmes multi trophiques et la culture d'espèces indigènes. <u>Approvisionnement durable en poisson :</u> Se concentrer sur les initiatives qui contribuent à la viabilité à long terme des populations de poissons et des écosystèmes. Discuter des pratiques de pêche responsables, des systèmes de surveillance et des technologies qui garantissent un approvisionnement continu et durable en poisson. <u>Production alimentaire à petite échelle :</u> Reconnaître l'importance des approches à petite échelle et communautaires de la production alimentaire basées sur les océans. Mettre en avant les startups et les projets qui renforcent les communautés locales, promeuvent l'inclusion et contribuent au développement durable. <u>Biotechnologie dans l'agriculture océanique :</u> Présentation d'approches biotechnologiques innovantes visant à améliorer la productivité, la qualité et la durabilité de l'agriculture océanique. Promouvoir les progrès du génie génétique, de la sélection et d'autres applications
--	--	--	--	--	--

					biotechnologiques pour une production alimentaire durable.
--	--	--	--	--	--

ODD 7	Une énergie abordable et propre	Le potentiel énergétique des océans pour tous	• Une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous • Énergies marines renouvelables, connectivité, efficacité énergétique, investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	Exploiter le vaste potentiel des océans en tant que source d'énergie abordable, fiable et durable pour tous et encourager la collaboration entre les startups, les investisseurs et les décideurs politiques afin d'accélérer la croissance du secteur de l'énergie océanique.	<u>Une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous :</u> Souligner la nécessité d'un accès inclusif à l'énergie, en mettant l'accent sur le caractère abordable et la fiabilité. Présentation d'innovations qui exploitent le potentiel énergétique des océans pour fournir des solutions énergétiques propres et modernes à diverses communautés. <u>Énergies marines renouvelables :</u> Explorer les différentes formes d'énergie renouvelable dérivées de l'océan, telles que l'énergie marémotrice, l'énergie houlomotrice et l'énergie thermique des océans. Présentation de startups et de technologies qui exploitent ces énergies marines renouvelables pour la production d'électricité. <u>Connectivity:</u> Aborder le rôle de l'énergie océanique dans l'amélioration de la connectivité, en particulier dans les zones éloignées ou mal desservies, y compris des solutions d'accès à l'énergie qui soutiennent les communautés côtières résilientes et les entreprises bleues. Discuter de la manière dont les projets d'énergie marine peuvent contribuer à alimenter les réseaux de communication, à soutenir l'infrastructure numérique et à favoriser le développement économique.
-------	--	---	---	--	---

					<u>Efficacité énergétique :</u> Souligner l'importance des technologies et des pratiques à haut rendement énergétique dans les projets d'énergie océanique. Présentation d'innovations qui optimisent la production, le stockage et la distribution de l'énergie pour une efficacité maximale et un impact minimal sur l'environnement. <u>Investissements dans les infrastructures énergétiques :</u> Encourager les investissements stratégiques dans le développement de l'infrastructure de l'énergie océanique. Encourager la collaboration entre les startups, les investisseurs et les décideurs politiques afin d'accélérer la croissance du secteur de l'énergie océanique. <u>Technologies des énergies propres :</u> Présentation de technologies et de solutions de pointe qui contribuent à la transition vers un avenir énergétique propre. Discuter des progrès en matière de stockage de l'énergie, d'intégration aux réseaux et d'autres technologies d'énergie propre qui complètent la production d'énergie océanique.
--	--	--	--	--	--

ODD 9	Industrie, Innovation et Infrastructures	Infrastructures bleues durables	a) Ports, b) Technologies numériques, c) La fabrication et la construction de navires (y compris les bateaux de croisière), d) La réduction des émissions dues au transport maritime, e) L'extraction de sable et de gravier, f) La sécurité et la surveillance maritime, Les capacités de logistique/stockage.	Développer et gérer les infrastructures maritimes dans le respect de l'environnement et de manière socialement responsable. Pratiques durables et matériaux alternatifs pour réduire l'impact écologique de l'extraction des ressources marines.	Ports : Mettre l'accent sur les pratiques durables dans le développement et les opérations portuaires afin de réduire au minimum l'impact sur l'environnement. Présenter des innovations en termes d'infrastructures portuaires durables, de technologies à haute efficacité énergétique et de pratiques de gestion portuaire respectueuses de l'environnement. Les Technologies numériques Explorer le rôle des technologies numériques dans l'optimisation des opérations maritimes pour la durabilité. Cela comprend l'optimisation basée sur l'IA, la logistique intelligente, la maintenance prédictive, la robotique d'inspection autonome et les doubles numériques pour des opérations maritimes plus sûres et plus durables. <u>Fabrication et construction de navires (y compris de croisière) :</u> Promouvoir des pratiques de construction navale durables, notamment l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et une conception économe en énergie. Développer des innovations dans la conception et l'exploitation des navires de croisière afin de minimiser l'impact écologique du tourisme maritime. <u>Transport :</u> Mettre en avant les solutions de transport durable pour les marchandises et les
-------	---	---------------------------------	---	--	---

					passagers. Présentation de start-ups impliquées dans le développement de systèmes de propulsion respectueux de l'environnement, de carburants alternatifs et de technologies d'acheminement efficaces. <u>Extraction de sable et de gravier</u> : Répondre aux préoccupations environnementales liées à l'extraction de sable et de gravier des fonds marins. Discuter des pratiques durables et des matériaux alternatifs pour réduire l'impact écologique de l'extraction des ressources marines. <u>Sécurité et surveillance maritimes</u> : Explorer les technologies et les solutions qui renforcent la sécurité maritime tout en minimisant les risques environnementaux. Présentation des innovations en matière de systèmes de surveillance, de contrôle et d'intervention d'urgence pour des opérations maritimes durables. <u>Capacités de logistique/stockage</u> : Promouvoir des solutions durables de logistique et de stockage pour les marchandises maritimes. Discuter des pratiques de stockage efficaces, des entrepôts écologiques et des transports respectueux de l'environnement dans les installations portuaires.
--	--	--	--	--	--

ODD 12	Consommation et production responsables	Circularité et réduction/élimination des déchets	• Gestion durable et utilisation efficace des ressources naturelles • Démantèlement des plateformes pétrolières et gazières, recyclage des éoliennes et des grands navires, bioplastiques (algues), tourisme responsable, déchets alimentaires, gestion des déchets Biotech/pharma	Promouvoir des pratiques durables qui réduisent au minimum les déchets transportés par les océans et favorisent les économies circulaires dans les industries liées aux océans.	<u>Gestion durable et utilisation efficace des ressources naturelles :</u> Mettre l'accent sur des pratiques responsables et durables dans l'extraction et l'utilisation des ressources naturelles de l'océan (et éviter l'extraction lorsque l'impact ou les conséquences sont inconnus). Présentation de startups et d'initiatives visant à minimiser l'épuisement des ressources et à promouvoir une gestion efficace des ressources. <u>Démantèlement des plates-formes pétrolières et gazières :</u> Relever les défis environnementaux liés au démantèlement des plateformes pétrolières et gazières, en transformant un défi en opportunité. Soutenir des approches innovantes et respectueuses de l'environnement pour le démantèlement ou, mieux encore, la reconversion des structures offshore. <u>Recyclage des éoliennes et des grands navires :</u> Explorer des solutions pour le recyclage et la réutilisation des éoliennes et des grands navires en fin de vie. Présentation de start-ups impliquées dans le démantèlement, le recyclage et la valorisation durables des matériaux issus de ces structures. <u>Bioplastiques (algues) :</u>
--------	--	--	---	---	--

					Promouvoir l'utilisation de bioplastiques dérivés d'algues comme alternative durable aux plastiques traditionnels. Discuter des innovations en matière de production de bioplastiques, de leurs applications et de leur rôle dans la réduction de la pollution plastique dans les océans. <u>Tourisme responsable :</u> Encourager les pratiques touristiques qui minimisent l'impact sur l'environnement et contribuent aux efforts de conservation locaux. Présentation de startups et d'initiatives axées sur le tourisme responsable, notamment l'hébergement écologique, les transports à faible impact et l'engagement communautaire. <u>Déchets alimentaires :</u> Aborder la question des déchets alimentaires dans le contexte des activités liées à l'océan, telles que la pêche et l'aquaculture. Discuter de solutions innovantes pour réduire, réaffecter ou recycler les déchets alimentaires tout au long de la chaîne de valeur des océans. <u>Gestion des déchets :</u> Évaluation des approches de gestion durable des déchets dans les zones côtières, les ports et les environnements marins. Présentation de startups qui proposent des solutions innovantes pour la collecte des
--	--	--	--	--	---

					déchets, le recyclage et la transformation des déchets en énergie, y compris les modèles économiques circulaires qui transforment les flux de déchets en énergie, en matériaux ou en intrants permettant de restaurer les écosystèmes.
--	--	--	--	--	--

ODD 13	Changement climatique	Océan et climat	Adaptation, atténuation, décarbonisation, augmentation du niveau de la mer, transport maritime respectueux de l'environnement, solutions basées sur la nature, gestion des risques de catastrophes naturelles	Relever les défis interdépendants du changement climatique et de son impact sur l'océan.	<u>Adaptation :</u> Mettre l'accent sur les stratégies et les innovations qui aident les communautés et les industries à s'adapter à l'évolution du climat, notamment à la montée du niveau des mers, aux changements météorologiques et à l'acidification des océans. Présentation de startups travaillant sur les technologies adaptatives, les infrastructures résilientes et les approches communautaires de l'adaptation au climat. <u>Atténuation :</u> Le rôle de l'océan dans les efforts d'atténuation du climat, tels que le piégeage du carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Présentation des start-ups qui participent à des projets liés au carbone bleu, à la capture du carbone dans les océans et à d'autres stratégies pour lutter contre le changement climatique. <u>Décarbonisation :</u> Accorder une attention particulière aux initiatives et aux innovations qui concourent à la décarbonisation des industries liées à l'océan. Échanger sur les solutions énergétiques durables, les pratiques de transport maritime respectueuses de l'environnement et les technologies qui limitent l'empreinte carbone des activités maritimes.
-----------	--------------------------	-----------------	---	--	--

					<u>L'élévation du niveau de la mer :</u> Affronter les répercussions de l'élévation du niveau de la mer sur les communautés et les écosystèmes côtiers. Présentation de startups développant des solutions pour la protection des côtes, des infrastructures résilientes et l'engagement des communautés pour faire face et s'adapter à l'élévation du niveau des mers. <u>Expédition verte:</u> Encourager les entreprises maritimes à adopter des pratiques durables pour minimiser leur impact sur l'environnement. Soutenir les avancées technologiques dans le domaine des technologies maritimes écologiques, notamment les carburants alternatifs, la conception de navires à haut rendement énergétique et les stratégies de réduction des émissions. <u>Solutions fondées sur la nature :</u> Analyser l'impact des solutions fondées sur la nature dans l'adaptation au climat et la réduction de ses effets. Présentation des startups qui participent à des projets tels que la restauration des côtes, la préservation des mangroves, infrastructure hybride grise-verte qui protège les villes et les communautés côtières vulnérables, et d'autres initiatives fondées sur la nature pour renforcer la résilience au climat.
--	--	--	--	--	--

					<u>Gestion des risques de catastrophes naturelles :</u> Faire face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes liées au climat qui se produisent dans les régions côtières. Présentation de jeunes start-ups qui se concentrent sur les systèmes d'alerte précoce, les technologies de réaction aux catastrophes et la réduction des risques de catastrophes au niveau local.
--	--	--	--	--	--

ODD 14	La vie aquatique	Des océans sains	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée, gestion des côtes/planification de l'espace marin/gestion intégrée des côtes, dépollution, protection et conservation de la biodiversité, zones marines protégées, connaissance des océans/données marines/observation des océans, réduction des nuisances sonores dues aux activités humaines.	Encourager les initiatives et les innovations qui favorisent le bien-être des écosystèmes marins.	Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) : Répondre à la menace de la pêche INN par des solutions technologiques, des systèmes de contrôle et des initiatives qui renforcent les mesures d'application et de réglementation afin de promouvoir une pêche durable. <u>Gestion côtière/planification de l'espace marin/gestion intégrée des côtes :</u> Présentation de start-ups impliquées dans la gestion côtière, l'aménagement de l'espace marin et la gestion intégrée du littoral, en mettant l'accent sur le développement durable, la protection de l'habitat et l'engagement des communautés. <u>Dépollution :</u> Les solutions visant à réduire la pollution marine, en particulier les déchets plastiques, les contaminants chimiques et les déversements d'hydrocarbures, sont mises en avant. Présentation de startups innovantes dans le domaine de la gestion des déchets, des technologies de nettoyage et des politiques visant à réduire la pollution des océans. <u>Protection et conservation de la biodiversité :</u> Valoriser les initiatives qui favorisent la préservation et la sauvegarde de la biodiversité marine. Présentation de startups engagées dans la
--------	-------------------------	------------------	--	---	--

					restauration des habitats, les programmes de conservation et les technologies qui protègent les espèces marines. <u>Zones marines protégées (ZMP) :</u> En mettant en avant l'importance de créer et de conserver des zones marines protégées afin de préserver les écosystèmes et encourager une pêche durable. Présentation de start-ups impliquées dans la gestion des AMP, la surveillance et l'engagement des communautés. <u>Connaissance des océans/données marines/observation des océans :</u> Illustrer comment la technologie et les données peuvent contribuer à une meilleure compréhension de l'océan. Présentation de startups spécialisées dans les technologies d'observation des océans, l'analyse des données marines et les initiatives qui contribuent à la connaissance scientifique pour une prise de décision éclairée, y compris l'analyse améliorée par l'IA, la fusion des données satellitaires et les plateformes de détection autonomes qui soutiennent la gestion fondée sur des preuves et les systèmes d'alerte précoce.
--	--	--	--	--	--

Annex IV - Processus de sélection — BlueInvest Africa 2026

Le processus de sélection est conçu pour **être équitable, structuré et transparent**. Il comprend **trois étapes** : la vérification de l'éligibilité, la présélection et la sélection finale.

Vérification de l'éligibilité

Une fois l'appel à candidatures clos, toutes les candidatures soumises sont d'abord vérifiées afin de s'assurer qu'elles répondent aux exigences de base. Cela consiste notamment à confirmer que :

- Le candidat a répondu à toutes les questions et fourni tous les documents requis ;
- L'entreprise répond aux critères d'éligibilité (par exemple, elle est enregistrée dans un pays africain, opère dans l'économie bleue, est qualifiée de MPME) ;
- La nomination et les pièces justificatives sont valides.

Les candidatures incomplètes ou ne répondant pas à ces critères seront éliminées à ce stade. Cette sélection est effectuée par les organisateurs de BlueInvest Africa et l'équipe de soutien administratif.

Présélection

Les candidatures éligibles sont placées en **phase de présélection**. Un comité d'examen central (généralement composé des organisateurs et des partenaires de BlueInvest Africa) :

- Examine toutes les candidatures éligibles sur la plateforme de sélection ;
- Note chaque candidature selon un ensemble de critères clairs:
 - **Impact et vision** (contribution environnementale/sociale).
 - **Modèle commercial** (besoins et potentiel du marché, traction).
 - **Maturité technologique** (innovation, faisabilité, propriété intellectuelle).
 - **Force de l'équipe** (compétences, rôles, orientation).
- Identifie les meilleures candidatures pour un examen plus approfondi.

L'objectif de cette étape est de réduire le nombre total de candidats à une liste plus gérable de candidats solides (par exemple, de ~150 candidatures à ~60).

Sélection finale

Les candidatures présélectionnées sont évaluées de manière plus approfondie par un **comité de sélection** composé d'évaluateurs indépendants possédant une expertise dans les secteurs de l'économie bleue, de l'investissement, de l'innovation et de l'évaluation des entreprises.

Pour garantir l'équité et l'objectivité:

- Les évaluateurs notent chaque candidature de manière indépendante à l'aide d'un **modèle d'évaluation commun**.
- Les notes sont basées sur les critères publiés, avec des barèmes de notation prédéfinis.
- Les évaluateurs fournissent des commentaires pour justifier leurs notes.
- Si nécessaire, le comité examine les notes ensemble afin de garantir la cohérence, la diversité et l'équilibre entre les secteurs et les régions.

À partir de cette évaluation, le comité identifie les **30 meilleures entreprises** qui seront invitées à présenter leur projet au Cap.

Cette liste finale est approuvée par la Commission européenne avant d'être confirmée publiquement.

Critère d'évaluation et grille

L'évaluation des candidatures sera structure en 2 étapes.

Etape 1 - Evaluation en fonction des critères d'éligibilité

L'évaluation des projets se fera en utilisant les critères résumés dans le tableau ci-dessous. Les projets qui ne respectent pas ces critères seront exclus et considérés comme non admissibles pour l'étape 2 de l'évaluation.

Critères	Oui/non
Le porteur de projet est-il un membre clé de l'entreprise désignée par celle-ci pour faire le pitch (par exemple, le PDG) ?	
L'entreprise qui présente le projet est-elle basée dans un pays membre de l'Union africaine ?	
Le projet proposé est-il réalisé dans un secteur de l'économie bleue ?	
Le projet contribue-t-il à l'un des objectifs de développement durable (ODD) ?	
Le projet promeut-il la durabilité avec un impact environnemental et/ou social positif ?	
L'entreprise qui présente le projet dispose-t-elle d'un plan d'affaires pour le projet proposé ?	
L'entreprise qui présente le projet est-elle une MPME (y compris les entreprises en phase de démarrage) ? (Sur la base des critères mentionnés au point 3)	

Etape 2 - Evaluation en fonction des critères de selection :

Les projets seront évalués en fonction des critères suivants, et les projets qui ne répondront pas au minimum de 60 points sur 100 seront rejetés. Chaque projet doit obtenir un nombre minimum de points pour chacun des quatre critères, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Seules les 30 premières candidatures ayant obtenu les meilleures notes seront sélectionnées.

Avant d'annoncer les résultats de l'évaluation, les organisateurs de BlueInvest Africa se réservent le droit de procéder aux vérifications nécessaires concernant l'existence légale de la société et du projet.

Critères	Score
Viabilité technique : robustesse et qualité du produit/service (section C, points 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24) : • Existence du produit/service à l'état de prototype • Valeur ajoutée du projet/produit/service. • Niveau de préparation technologique¹ • Autocertification garantissant que l'entreprise est propriétaire de la propriété intellectuelle (PI) ou titulaire d'une licence exclusive	Minimum 20 points sur un maximum de 30 points.
Marchés et proposition de valeur du produit/service (section D, points 25 et 26, et section C, points 17 et 18) • Présence du projet sur les marchés, quels marchés et où ; • Dans quelle mesure le projet diffère-t-il des solutions concurrentes existantes ? Existence de clients payants ; • Comment le projet contribue-t-il à améliorer la vie des communautés locales (aspects sociaux, économiques) ou des consommateurs finaux ; • Respect de l'environnement par le produit/service ; • Dans quelle mesure les risques éventuels liés à la mise en œuvre du projet ont-ils été pris en compte, ainsi que les stratégies d'atténuation	Minimum 20 points sur un maximum de 30 points.
Viabilité financière du produit/service (section B, point 15 et section E, points 27, 28, 29, 30, 31) • Retour attendu sur investissement ; • Le montant de l'investissement demandé correspond-il au développement prévu du projet ? • Atténuation des risques financiers ; • Financements antérieurs reçus de la part de donateurs publics et privés ; • Utilisation de fonds antérieurs ; • Utilisation de l'investissement recherché.	Minimum 10 points sur un maximum de 20 points
Communication et gestion du projet (section F, points 32 et 33, section B, points 11 et 14, section C, point 17, section A, points 5 et 6) : • Présence en ligne, existence de matériel de communication et de présentation ; • Expérience du porteur de projet ; • Existence d'une version de démonstration à des fins de présentation/exposition ; • Compétence/expérience de l'équipe de projet ; • Affectation du personnel • Qualité de l'impact, y compris l'existence d'indicateurs de performance environnementale et sociale.	Minimum 10 points sur un maximum de 20 points

Annnonce de la sélection

Les résultats du processus de sélection seront annoncés suffisamment à l'avance pour que les porteurs de projet sélectionnés aient le temps de participer au programme de coaching, de préparer leur présentation et de prendre les dispositions nécessaires pour se rendre au **Cap, en Afrique du Sud**. Ces résultats seront communiqués à chaque porteur de projet sélectionné et à sa société par courrier électronique.



Les porteurs de projet sélectionnés doivent impérativement **confirmer** leur **participation** à **BlueInvest Africa** dans un délai **maximum de 2 jours calendaires** après avoir reçu les résultats de la sélection.

Après la sélection du porteur de projet et de son entreprise, une réunion de debriefing sera organisée en ligne, pour fournir des informations détaillées sur le programme de coaching et de mentorat et sur le calendrier des sessions.

Chaque porteur de projet sélectionné recevra un accompagnement et une formation qui lui permettront de présenter son projet de manière convaincante et bien préparée. Le programme de coaching sera adapté aux besoins individuels et à l'expérience de chaque participant en matière de pitch, et pourra comprendre des séances individuelles et collectives.

Ces sessions de coaching se dérouleront en ligne sur des plateformes telles que Teams, Skype, WebEx, etc.

Afin de garantir la préparation de l'événement, tous les porteurs de projets doivent être physiquement présents à Lomé au Togo, sur le lieu de l'événement, au plus tard un jour avant l'événement. Les sessions individuelles de pitching se dérouleront en face à face et seront suivies d'une répétition générale. Ce processus de préparation est essentiel pour une présentation réussie et percutante lors de **BlueInvest Africa**.

Remarques importantes

- Le fait de remplir les conditions d'éligibilité **ne garantit pas** la sélection.
- La sélection est compétitive ; seules les candidatures ayant obtenu les meilleurs scores sont retenues pour la présentation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'ajuster légèrement le processus afin de garantir un ensemble équilibré de finalistes dans tous les secteurs et toutes les zones géographiques, tout en préservant l'équité et la transparence.